Avec le soutien de

Comité social d'administration du CNRS

Liste présentée par Sud Recherche EPST
avec le soutien de Sud éducation, membres de Solidaires

VOUS TRAVAILLEZ POUR LE CNRS : quel que soit votre statut – ou votre absence de statut – et votre niveau d'emploi, vous êtes appelé-es à choisir vos représentantes et vos représentants au **Comité social d'administration (CSA).**

Le CSA (ex Comité technique) est l'instance où se discute tout ce qui concerne notre vie collective : les statuts et les carrières du personnel, la politique indemnitaire, l'orientation et l'organisation du CNRS… Les résultats de ce vote serviront aussi à désigner des délégué-es dans d'autres instances, tant au plan national que local, et notamment dans les **formations spécialisées sur la santé, la sécurité et les conditions de travail** (**F3SCT**, ex CHSCT). Il vous appartient de faire de ces instances un véritable outil pour l'amélioration de nos conditions de travail, ou de les laisser ronronner comme des chambres d'enregistrement. Même si les instances officielles ne sont pas les lieux de contre-pouvoirs que nous souhaiterions, ce sont les endroits où sont obligatoirement exposés les projets de la direction. Cela permet de « lever le couvercle » sur ces projets, d'alerter, de se battre pour les infléchir ; du moins tant qu'il y aura des représentantes et des représentants du personnel conscient-es des enjeux, qui placent l'intérêt collectif au centre de leurs préoccupations. Les résultats électoraux nous donnent aussi la légitimité pour accompagner les collègues qui viennent nous solliciter.

Bien sûr, la mobilisation collective reste plus que jamais indispensable pour obtenir que nos exigences soient prises en compte. **Soyons Solidaires !**

VOTEZ et Faites voter Sud Recherche EPST !

Construisons une recherche pour un monde solidaire, pour la collectivité et pour chacun-e ! Ne lâchons rien !

Parmi nos revendications

- Pour un véritable service public de recherche, qui se donne les moyens de développer les connaissances et d'assurer une expertise réellement indépendante à l'exact opposé de la *Loi de programmation de la recherche* (LPR) et des *établissements publics expérimentaux* (EPE).
- L'alignement des droits et rémunérations des contractuel-les avec ceux des titulaires ; un plan d'intégration des contractuel-les permettant la titularisation de toutes celles et ceux qui le souhaitent.
- Le recrutement sur poste statutaire des chercheurs et des chercheuses au plus près de la thèse, en nombre suffisant pour mettre fin à la précarité. Le recrutement statutaire n'a jamais empêché d'aller poursuivre sa formation à l'étranger, ni d'accueillir dans les laboratoires des chercheur-es formé-es ailleurs ! La suppression des *chaires de professeur junior*.
- Le maintien de recrutements à tous les niveaux de qualification. Le tuilage entre générations est impératif pour éviter la perte de savoir-faire. La baisse des recrutements dans les corps de catégorie B et C et le développement massif de l'externalisation font disparaître des compétences pourtant indispensables.
- Une politique globale pour l'accueil et le maintien dans l'emploi des collègues confronté-es au handicap : accessibilité des locaux, recrutement par « voie contractuelle » sur les profils vacants, souci de l'adéquation entre l'agent·e et sa fonction, mais aussi de ses conditions d'accueil, partenariat avec les universités.
- La lutte contre les inégalités femmes-hommes : il faut s'attaquer aux biais de genre et admettre enfin que les évaluations sont bien trop basées sur des normes de réussite masculines.
- Au-delà des discours et des labels, une attitude réellement volontariste contre les violences sexistes et sexuelles, la mise en place des moyens nécessaires à la prévention et à la fin des impunités.
- Des augmentations uniformes en nombre de points pour donner un coup de pouce identique à tous et à toutes. Ne pas se contenter d'augmenter la valeur du point, ce qui accroit les écarts entre les salaires et creuse les inégalités.
- Indexer les salaires sur le coût de la vie.
- L'intégration au salaire d'une prime identique pour toutes et tous, chercheur-es, ingénieur-es ou technicien-nes, d'un montant équivalent à la prime des ingénieur-es de recherche hors classe en lieu et place du Rifseep et du Ripec. C'est possible, plus juste et budgétairement tenable.
- La fin des blocages des carrières. Il faut mettre la direction devant ses responsabilités.

Votez SUD Recherche EPST ! Pour des élu-es combatives, combatifs et motivé-es

Céline BARTHONNAT	IECN	Claire CHATELAIN	CRCN
Améziane CHERFOUH	IECN	Anthony PECQUEUX	CRCN
Janique GUIRAMAND	CRHC	Véronique GINOUVES	IRHC
Patrick SCHEVIN	TCE	Stéphane RETIF	ATC2
Clotilde ROUSSEL	AI	Lucie BONY	CRCN
Laurent WEINHARD	IR1	Christophe HOARAU	IR2
Naïma GHAFFARI	AI	Caroline HEID	IRHC
Bruno ALONSO	DR2	Yannick CHOLLET	AI
Ghislaine CHAVANEAU	TCS	David NEUMEYER	IECN
Francis VEZZU	IRHC	Mehdi KHAMASSI	DR2